

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 64
Nombre de présents : 39
Nombre de représentés : 12
Nombre d'absents : 13

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT SEPT OCTOBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2025_125_CC_3
*Communication du rapport des élus
administrateurs au sein de La Réunion
Développement au titre de l'année 2024*

Nombre de votants : 50

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
21 octobre 2025

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
03/11/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Madame Martine GAZE - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - M. Karl BELLON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Armand VIENNE - Mme Florence HOAREAU - M. Olivier HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - M. Jacky CODARBOX - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - M. Armand MOUNIATA - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Jocelyne JANNIN

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE procuration à Mme Mélissa COUSIN - M. Julius METANIRE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à M. Michel CLEMENTE - M. Henry HIPPOLYTE procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Catherine GOSSARD - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Philippe LUCAS procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Armande PERMALNAICK procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Marie-Annick HAMILCARO procuration à M. Pierre Henri GUINET - M. Houssamoudine AHMED procuration à M. Gilles HUBERT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 OCTOBRE 2025

AFFAIRE N°2025 125 CC 3 : COMMUNICATION DU RAPPORT DES ÉLUS ADMINISTRATEURS AU SEIN DE LA RÉUNION DÉVELOPPEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Le Président de séance expose :

L'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales stipule que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance ».

Le Territoire de l'Ouest est actionnaire de la SEM **La Réunion Développement** (ex. NEXA par décision de l'AGE du 18/09/2024). Dès lors, en application de l'article L1524-1 du CGCT, le Territoire de l'Ouest doit délibérer pour prendre acte de la production du rapport du mandataire. Aucun financement n'a été apporté à **La Réunion Développement** par le Territoire de l'Ouest au cours de l'exercice 2024.

En 2024, l'Agence a redéfini son rôle à travers trois missions essentielles : l'intelligence économique, l'accompagnement renforcé des projets stratégiques et l'internationalisation du territoire.

Axe I : Stratégies & Intelligence Économique

La Réunion Développement déploie une stratégie pour anticiper les évolutions économiques et renforcer la compétitivité du territoire. Elle collecte et analyse les données stratégiques pour alimenter des outils de décision et produire des notes de conjoncture régulières, facilitant ainsi les décisions des acteurs publics et privés.

Axe II : Accompagnement des projets structurants

La SEM soutient la création, l'implantation et la transformation des entreprises en facilitant leur accès aux ressources et financements adaptés à leurs projets.

Axe III : Internationalisation de La Réunion

La Réunion Développement intensifie ses efforts pour renforcer l'attractivité du territoire réunionnais à travers une marque territoriale dynamique et des événements internationaux.

En intégrant progressivement la Team France Export, l'Agence développe un accompagnement efficace des entreprises réunionnaises vers les marchés extérieurs.

Participation dans la SASU CITEB, filiale à 100% de La Réunion Développement

La Réunion Développement a également assuré la présidence de la CITEB (Centre de Recherche et de valorisation des milieux aquatiques) au cours de l'année 2024. Pour mémoire, les activités de CITEB ont pour perspectives d'accompagner le développement de l'économie bleue à La Réunion, tout en veillant à mieux connaître ces milieux aquatiques afin de mieux les sauvegarder.

Participation dans la société BIOALGOSTRAL

Suite à la liquidation judiciaire de BIOALGOSTRAL, par jugement du 29 juillet 2020 du Tribunal mixte de commerce de Saint-Denis, **La Réunion Développement** a obtenu le remboursement d'une partie de sa créance à hauteur de 1 373 957,27 € en décembre 2023. Par la suite, le 28 mai 2024, l'Agence a perçu un reliquat de liquidation sur la vente du terrain d'un montant de 24 550,92 €.

Perspectives de développement

En 2025, **La Réunion Développement** consolidera cette stratégie et ces missions. Les actions seront étoffées pour répondre au mieux aux différentes attentes de l'écosystème réunionnais, en complémentarité avec les autres structures d'accompagnement. Par ailleurs, parallèlement à la mission d'intérêt général, l'Agence développera son offre de services au travers des prestations facturées.

L'instruction du rapport annuel des mandataires 2024 de La Réunion Développement fait ressortir que certains éléments manquent, notamment:

- Évolutions de l'actionnariat intervenues dans l'année en conservant l'historique des cinq dernières années,
- Description des principaux risques et incertitudes d'ordre financier, juridique, technique et conjoncturel auxquels la société d'économie mixte est confrontée et le cas échéant leur traitement.

Ces éléments ont été demandés par le Territoire de l'Ouest et sont toujours en attente.

Vous trouverez en annexe à la présente note, le rapport du mandataire de la société d'économie mixte **La Réunion Développement** pour l'année 2024.

Informations financières :

Sur 2021-2024 la société affiche une amélioration structurelle de ses équilibres financiers.

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	164 833	155 119	208 782	292 811	191 049
Produits d'exploitation	2 750 036	2 569 534	2 791 917	3 835 758	4 054 736
Charges d'exploitation	2 781 493	2 565 905	2 785 496	2 493 925	2 457 172
dont charges salariales	1 799 256	1 573 851	1 460 847	1 529 671	1 423 396
Bénéfice ou perte	-15 871	0	1 014	1 330 428	42 728
Capitaux propres du bilan	1 432 562	1 432 562	1 433 576	2 764 004	2 806 732
Situation de trésorerie	1 044 859	471 463	627 790	3 298 335	1 884 123
Dettes à court terme	2 228 130	1 604 788	2 116 190	2 859 925	2 399 179

Les produits d'exploitation se sont élevés en 2024 à 4,05 millions d'euros, en progression de 6% par rapport à 2023. Le chiffre d'affaires ne représente que 191 000 euros, soit 4,7% des produits d'exploitation, confirmant la dépendance de la SEM aux subventions publiques. Les charges d'exploitation s'établissent à 2,46 millions d'euros, dont 1,42 million de charges de personnel (58% du total).

Le résultat net s'équilibre à hauteur de 43 000 euros après le résultat exceptionnellement élevé de 2023. Les capitaux propres confirment leurs redressements en atteignant 2,81 millions d'euros, en nette progression par rapport à 2021 (1,4 M€). La trésorerie se porte à 1,88 million d'euros.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 16/10/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 07/10/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

Envoyé en préfecture le 31/10/2025

Reçu en préfecture le 31/10/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20251031-2025_125_CC_3-DE



APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTIONS) 1 SANS PARTICIPATION 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du rapport du mandataire de La Réunion Développement pour l'année 2024 présenté par le représentant du Territoire de l'Ouest au sein du Conseil d'Administration de la SEM.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président